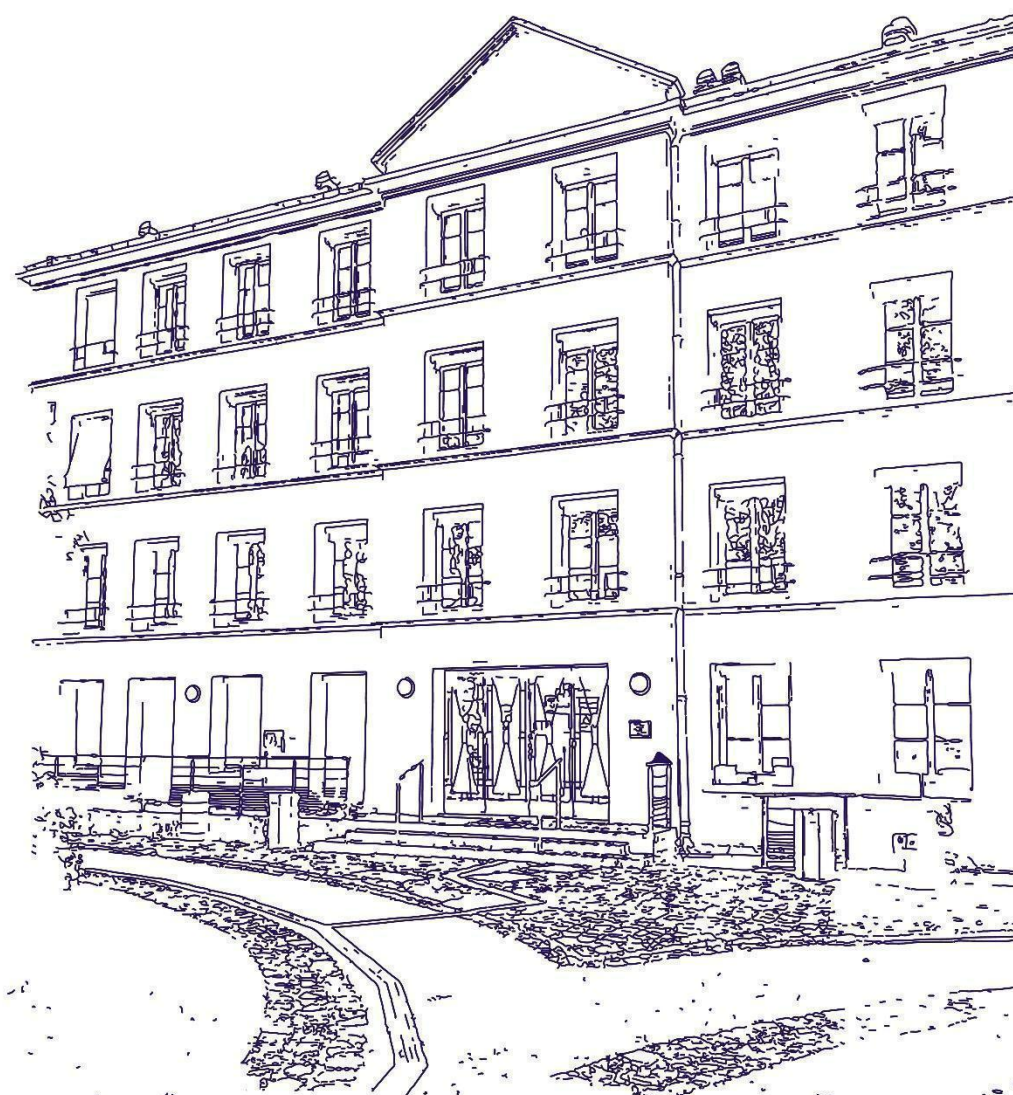


LIVRET PARCOURS PRÉPARATION AU CONCOURS CRPE EXTERNE L3 - 2027



Message du directeur de l'ISFEC Ile-De-France

Bienvenue à l'ISFEC !

Vous avez l'ambition de devenir enseignant : nous sommes là pour vous guider vers la réussite des concours.

Que vous changiez de voie ou cherchiez à vous qualifier, l'équipe de l'Institut s'engage à vos côtés.

Guidés par notre philosophie "Éduquer, passion d'espérance", notre équipe de formateurs experts, eux-mêmes enseignants, vous accompagnera pas à pas. Vous assimilerez les fondamentaux du métier : des gestes professionnels aux postures éthiques, en passant par les contenus pédagogiques. Nous vous apporterons aussi une compréhension concrète de la mission de l'Enseignement catholique.

L'ISFEC vous offre des préparations dédiées (Master MEEF et concours externe, concours interne pour le premier degré, CAER-PC pour le second degré) pour faire de votre projet une réalité.

Avec Laurence TRICOT, adjointe de direction et Magali TROUBAT-JUS, pilote du dispositif de formation, et l'ensemble de l'équipe administrative et de formation de l'Institut, nous sommes heureux de vous accompagner vers le métier d'enseignant.

Rejoindre l'ISFEC Île-de-France, c'est donner un sens profond à votre avenir !

Gérald ALBERICI

TABLE DES MATIÈRES

L'ISFEC Île-de-France, UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER	3
LE PARCOURS DE FORMATION	3
DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	5
LE PARCOURS ET LE DESCRIPTIF DE LA FORMATION	6
MOYENS PÉDAGOGIQUES	11
OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT	11
EVALUATION	12
POLITIQUE D'INCLUSION	12
INSCRIPTION	12

L'ISFEC Ile-de-France, UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER

ISFEC Île-de-France 39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris – Tel : 01 44 39 45 90 – Site : www.isfecafarec.net		
Directeur	ALBERICI Gérald	g.alberici@isfec-idf.net
Adjointe de direction	TRICOT KARL Laurence	l.tricot@isfec-idf.net
Ingénieure numérique	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net
Documentaliste	ZIPPER Thomas	t.zipper@isfec-idf.net

LE PARCOURS DE FORMATION

Formation des stagiaires		
Responsable des préparations aux concours	TROUBAT JUS Magali	m.troubatjus@isfec-idf.net
Responsable du parcours	TROUBAT JUS Magali	m.troubatjus@isfec-idf.net
Assistante de formation	ANDRIEUX Laurine	l.andrieux@isfec-idf.net
Responsable numérique MOODLE	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net

à partir de 108h DE FORMATION

108 h de formation : en présentiel à l'ISFEC Île-de-France, en distanciel synchrone et en distanciel asynchrone.

- 74h pour préparer l'épreuve écrite d'admissibilité
- 31h pour préparer l'épreuve orale d'admission

Possibilité de rajouter 35h de module Orthodidacte avec une certification en langue française.

Père Laurent STALLA BOURDILLON est le prêtre accompagnateur de l'ISFEC Île-de-France.

Son bureau se situe dans l'Oratoire, à l'entrée de l'escalier B10. Pour le contacter :

L.stallabourdillon@isfec-idf.net

NOS PARTENAIRES



DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹

« Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à :

1. **Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs** communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. **Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice.
3. **Identifier les compétences professionnelles attendues.** Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue. ». Sont ainsi définies :
 - des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
 - des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
 - des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).»

« Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments » ». Outre cette définition proposée par le B.O. n°30 du 25 juillet 2013, on peut trouver différentes définitions de la compétence mais toutes ont en commun les caractéristiques suivantes soulignées par Philippe Astier : « la compétence n'est pas innée, elle est acquise ; elle est spécifique à une classe de situation ; elle est personnelle, subjective, en lien avec un contexte et avec l'action. »

¹ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013

Une compétence est toujours inférée. La validation d'une formation par compétences est collégiale et institutionnelle. Elle s'opère en fin d'année par un croisement des points de vue des différents protagonistes responsables de l'accompagnement et de la validation des stagiaires. La logique d'une formation par compétences est différente d'une logique prescription/application, du cours-type reproductible quels que soient les élèves et les contextes, d'un rapport mécanique enseignement / apprentissage. Cette priorité oriente les propositions de formation à l'ISFEC IDF.

En conséquence, l'exercice du métier d'enseignant et les temps de formation à l'institut de formation doivent favoriser les mises en œuvre, la mise à disposition et le développement de ressources, la clarification des attendus chez les élèves et le retour réflexif.

LE PARCOURS DE FORMATION

Public et prérequis : Personnes titulaires d'une Licence ou d'un niveau équivalent.

Ce parcours a pour objectifs de :

- Développer des compétences liées aux connaissances, démarches intellectuelles et à la maîtrise de la langue française, aux capacités de réflexion suscitées par un texte.
- Développer des compétences liées à la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques, du français, de l'histoire-géographie, Éducation Civique et Morale, sciences et technologie, les arts, l'éducation physique et sportive et la langue anglaise.
- Développer des compétences et une réflexion liées aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires abordés à l'école et des rapports que ces derniers entretiennent entre eux.
- Élaborer des démarches d'apprentissage progressives et cohérentes qui témoigneront de sa maîtrise des notions, compétences, savoirs et attendus prescrits à un niveau donné tel qu'ils puissent être enseignés de manière réfléchie et efficace.
- Se référer aux textes qui régissent la profession (Référentiel métier- Socle commun Programmes des cycles 1 à 4),
- Maîtriser la préparation et le déroulé d'un entretien avec un jury.
- Démontrer à travers cet entretien sa motivation, ses compétences pédagogiques, disciplinaires, didactiques, éducatives, en particulier l'appropriation des valeurs de la République.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le parcours s'articule autour des axes développés tout au long du parcours de professionnalisation des suppléants :

AXE 1 : ANALYSE ET ADAPTATION DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN TENANT COMPTE DU NOUVEAU MÉTIER À APPRENDRE ET DE SON NOUVEL ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

1.1 : Outils numériques : prise en main de la plateforme

Cet axe est abordé dès la première journée lors de la présentation de la plateforme, de son accès et de son contenu (ressources, exercices d'entraînement, espace d'échanges et de mutualisation...)

Il développe les compétences CC9 et CC14.

AXE 2 : PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EN LIEN AVEC LES RESPONSABILITÉS ATTACHÉES À SA FONCTION

2.1 : L'institution scolaire et l'Enseignement catholique

2.2 : Cadre réglementaire, droits et obligations des enseignants

Le fonctionnement du système éducatif et les enjeux de la laïcité sont clarifiés et problématisés à partir de situations professionnelles emblématiques. Des apports et des échanges sur les conditions du bien-être des élèves fondées sur le respect de l'autre, la lutte contre les discriminations et l'égalité garçon-fille permettent d'interroger les postures et les pratiques des stagiaires.

Sont ainsi développées les compétences CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6 et CC14.

AXE 3 : COMPÉTENCES RELATIONNELLES, DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION FAVORISANT LA TRANSMISSION, L'IMPLICATION ET LA COOPÉRATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DE SON ENVIRONNEMENT

3.1 : La relation de coopération au sein de la communauté éducative

La coopération avec les familles, l'équipe enseignante, plus largement avec tous les acteurs de la communauté éducative et les partenaires de l'école est étudiée, débattue lors d'études de cas.

Sont développées les compétences CC10, CC11, CC12 et CC13.

AXE 4 : MAÎTRISE DES CONTENUS DISCIPLINAIRES ET DE LEUR DIDACTIQUE

4.1 : Contenus disciplinaires et programmes

4.2 : Didactique en mathématiques et en français

4.3 : Didactique en EPS et au choix entre sciences et technologie et histoire/géographie/EMC et Arts

4.4 : Didactique en langue vivante (anglais)

Les suppléants ont suivi le parcours de professionnalisation, ils ont donc développé des compétences didactiques. En revanche, ils maîtrisent parfois peu les savoirs scientifiques mobilisés dans les différentes matières à enseigner.

La première période est donc consacrée à une remise à niveau.

Par domaine, chaque séance de préparation aux épreuves d'admissibilité débute par un auto-positionnement couplé avec une évaluation diagnostique de leurs connaissances. Des apports articulés d'abord avec des exercices d'application puis des problèmes type concours sont proposés. Une différenciation en fonction du niveau des stagiaires est prévue. De même des ressources seront mises à disposition des participants, documents écrits, vidéos... à consulter pour résoudre les problèmes, pour s'entraîner.

Pour l'épreuve 3 et celles d'admission, les stagiaires traitent seuls puis éventuellement en groupe un sujet au choix. Des apports didactiques complètent la présentation du sujet.

Sont développées les compétences CC7, CC14, P1 et P2.

AXE 5 : GESTES PROFESSIONNELS ET PRÉPARATION DE LA CLASSE

5.1 : Processus d'apprentissage et méthodes pédagogiques

5.2 : Planification de son enseignement et évaluation

5.3 : Prise en compte de la diversité des élèves dans le cadre de l'Éducation inclusive

Tout au long de la formation, les stagiaires s'appuient sur des situations et des séquences de classe : ils les analysent et en conçoivent. Les écrits prennent en compte le développement de l'enfant et la diversité des élèves, en particulier les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Sont développées les compétences CC3, CC14, P3, P4 et P5.

Bloc écrit					
Présentation du parcours 3 heures	Bloc Français 8 heures	Bloc Maths 26 heures	Bloc concours blanc 10h	Bloc disciplinaire 24 heures	Accompagnement 6 h
Présentation Test d'autopositionnement Formation de groupes d'entraide	4 modules Chaque module est construit comme suit : <u>Temps 1</u> : 1h en asynchrone - sujet blanc <u>Temps 2</u> : 1h visio correction du travail / apports supplémentaires / réponses aux questions	8 modules de 2h30 ou 4h Chaque module est construit comme suit : Module A : <u>Temps 1</u> : 1h en asynchrone - notions et exercices <u>Temps 2</u> : 1h30 visio exercices/ correction du travail autonome/ suivi/questions Module B : <u>Temps 1</u> : 1h en	<u>En présentiel</u> : 2 x 4h écrits <u>En distanciel</u> : Concours blancs multidisciplinaires 2 x 1 h avec le QCM	9h Hist/Géo/EM C 6h Arts plastiques / musique 6h Sciences et technologies 3 h LVE Anglais	3h : une visio de suivi par référent 1 fois tous les mois de octobre à février 3h : distanciel Accompagnement collectif : 1h30 : bloc de français 1h30 : bloc maths

		asynchrone - notions et exercices <u>Temps 2</u> : 1h visio exercices/ correction du travail autonome/ suivi/questions <u>Temps 3</u> : 1h sujet blanc sur le thème des modules 1 et 2 <u>Temps 4</u> : 1h visio : feedback collectif lectif			
--	--	--	--	--	--

Bloc oral		
Bloc concours blanc 6h	Bloc oral 22h	Accompagnement 3 h
En présentiel : 2 x 3h oraux	9h Maths/Français 1h Motivation préparation à l'entretien ⇒3 formateurs pour avoir des groupes de 10 max 4h Droits/ Devoirs/ Éthique/Laïcité de l'enseignement 1h Transition écologique 1h L'épanouissement de l'élève 6h EPS	3h : une visio de suivi par réfèrent 1 fois tous les mois de mars à mai

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques de connaissances dont un outil type Padlet avec des ressources essentielles dans les disciplines enseignées à l'école primaire
- Exercices types concours
- QCM pour le bloc disciplinaire
- Etudes de documents académiques, BO, pédagogiques et didactiques
- Préparation de séances, analyse de séquences, analyse de travaux d'élèves
- Travaux individuels et de groupe
- Mutualisation
- Outils numériques.

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

La plateforme isfecafarec-adistance

La formation étant hybride, les stagiaires bénéficient d'un accès à une plateforme web d'apprentissage en ligne open source qui offre, pour une communauté constituée d'un ou plusieurs formateurs et apprenants, de nombreuses possibilités d'interactions.

Basée sur le logiciel Moodle, isfecafarec-adistance, favorise les échanges et les interactions entre les apprenants, les formateurs et le contenu pédagogique. L'apprenant est ainsi placé au cœur du dispositif. Moodle intègre des outils et des activités d'apprentissage orientés sur :

- les communications synchrones (personnes en ligne visibles, chat) ;
- les communications asynchrones (forum) ;
- l'apprentissage collaboratif (groupes, glossaire, wiki, atelier, base de données) ;
- la réflexion critique (sondage : vote ; feedback : les attentes...)

La plateforme Moodle a été conçue pour favoriser une approche socioconstructiviste. Elle permet également d'apporter des ressources complémentaires permettant d'enrichir l'enseignement présentiel. Associée à l'accompagnement de l'ensemble de l'équipe de formateurs, la plateforme isfecafarec-adistance est un moteur puissant au service de la réussite des apprenants.

Un suivi individualisé est également proposé par la responsable de la formation en cas de difficulté particulière.

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires.

L'évaluation des acquis des compétences développées sera réalisée par une auto-évaluation sur fiche ISFEC.

Réussite aux épreuves du concours blanc.

Questionnaire de satisfaction des stagiaires en fin de formation.

Feuille de présence (ISFEC).

Attestation de formation (ISFEC).

POLITIQUE D'INCLUSION : HANDICAP

Les locaux de l'ISFEC Ile-de-France sont accessibles à tous.

Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap :

- Mme Laurence TRICOT/ Mme Laure CALMELET : referenthandicap@isfec-idf.net.

Toutes les informations relatives à une demande d'aménagement sont disponibles sur le site internet : [ici](#).

INSCRIPTIONS

Parcours de professionnalisation	Dates début formation	Concours externe Licence 3	Date de clôture des inscriptions
Préparation au CRPE externe L3	7/10/2026	Contacter l'ISFEC Île-de-France https://forms.gle/iBQYfPu6sQnV77cU7	2 septembre 2026

Calendrier de formation :  **CALENDRIER_CRPE Externe L3_2026-2027.docx (2).pdf**